BIOFONGICIDE

Clonostachys rosea souche J1446

PRESTOP®

Fongicide de biocontrôle

POUDRE MOUILLABLE

Protégez vos cultures contre les maladies racinaires et les pourritures aériennes

PRESTOP® est un traitement à base d'une haute concentration de *Clonostachys rosea* J1446, champignon filamenteux naturellement présent dans certains sols, qui colonise la surface des racines et des parties aériennes (feuilles, fruits et tiges) et limite ainsi le développement d'une grande variété de champignons pathogènes.

MODES D'ACTION

Clonostachys rosea J1446 présente plusieurs modes d'action :

1 COMPÉTITION :

prive les champignons pathogènes d'espace et de nourriture en **colonisant** rapidement la plante.

Croissance du mycélium de C. rosea J1446

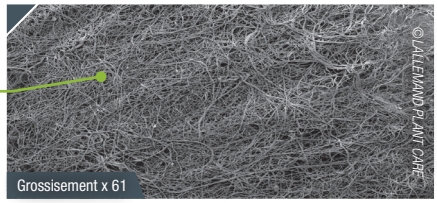

Il se développe sur des tissus nécrosés et forme une **barrière protectrice** au niveau des voies d'entrée privilégiées par les champignons pathogènes (saprophytisme).

2 HYPERPARASITISME :

dégradation des parois cellulaires des agents pathogènes par action enzymatique.

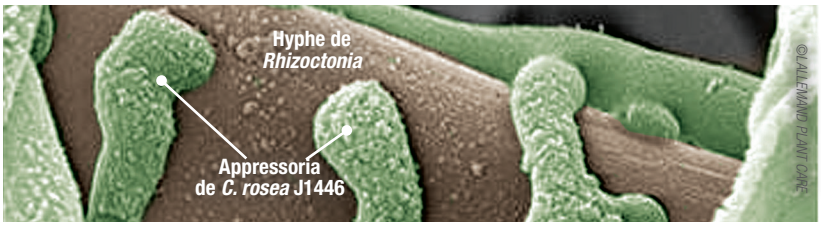

C. rosea J1446 parasitant l'hyphe d'un champignon pathogène

BÉNÉFICES

- **Contre la fonte de semis et les maladies racinaires** causées par un complexe de champignons pathogènes du sol
- **Contre la pourriture grise** causée par *Botrytis cinerea* sur fraisier, tomate, aubergine, concombre, courgette, cornichon, poivron, piment, cultures florales et plantes vertes
- **Contre la pourriture noire** causée par *Didymella bryoniae* sur cucurbitacées à peau comestible

AVANTAGES

- **Large spectre d'utilisation**
- **Faible risque de résistance :** modes d'action multiples
- **Persistance d'action :** 3-4 semaines sur le feuillage et 4-6 semaines dans le sol
- **Profil environnemental :**
  – sans classement toxicologique
  – utilisable en Agriculture Biologique et programmes 0 résidus

FRA-FR V04 02/2023

LALLEMAND

PRESTOP®

USAGES

Clonostachys rosea J1446 est un microorganisme pouvant vivre dans le sol et sur les parties aériennes pendant plusieurs semaines, protégeant la culture contre les agents pathogénes. Il est recommandé d'utiliser PRESTOP® en préventif avant apparition des premiers symptômes.

ZNT aquatique : respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau de 5 m.

CEPP : dispose d'une fiche action n°2017-026 "Lutter contre les champignons telluriques au moyen d'un produit de biocontrôle".

Produit à faible risque au sens de l'article 47 du régalement N°1107/2009.

Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage selon les conditions fixées par l'arrêté du 20 novembre 2021.

Produit inscrit sur la liste des produits phytopharmaceutiques de Biocontrôle définie par la DGAL au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.

CARACTÉRISTIQUES

- **INGRÉDIENT ACTIF :** *Clonostachys rosea* J1446 1.10^8 UFC*/g
  **UFC : unité formant colonie. Dénombre les micro-organismes vivants capables de se multiplier*
- **FORMULATION :** poudre mouillable (WP)
- **CONDITIONNEMENT :** 1 kg
- **CONSERVATION :** 12 mois au frais et au sec à une température inférieure à 4 °C.
- **N° AMM :** 2120177
- **Utilisable en Agriculture Biologique**

CULTURE	CONDUITE	CIBLE	MODE D'APPLICATION	STADE	DOSE	DAR	NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS
Fraisier	Plein champ	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	Pulvérisation foliaire	Floraison à nouaison (BBCH 60 à BBCH 73)	5 kg/ha	1	3
	Sous abris			Floraison à nouaison (BBCH 60 à BBCH 73)	0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	1	3
Tomate, aubergine	Plein champ	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	Pulvérisation foliaire	BBCH 15 à BBCH 89	0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	1	6
	Sous abris		Pulvérisation foliaire		0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	1	6
	Plein champ		Pulvérisation sur plaies de taille		Solution à 2%	1	6
	Sous abris		Nébulisation à froid (<8 bar)		Solution à 1%	1	6
Concombre, courgette, cornichons	Plein champ	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* et pourriture noire *(Didymella bryoniae)*	Pulvérisation foliaire	BBCH 15 à BBCH 89	0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	1	6
	Sous abris		Pulvérisation foliaire		0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	1	6
	Sous abris		Nébulisation à froid (<8 bar)		Solution à 1%	1	6
Poivron, piment	Plein champ	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	Pulvérisation foliaire	BBCH 15 à BBCH 89	0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	1	6
	Sous abris		Pulvérisation foliaire		0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	1	6
	Sous abris		Nébulisation à froid (<8 bar)		Solution à 1%	1	6
Cultures florales et plantes vertes	Sous abris	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	Pulvérisation foliaire	BBCH 15 à BBCH 89	0,5% du volume de bouillie (3 à 5 kg/ha)	–	6
Cultures légumières et ornementales	Plein champ	Traitement généraux des sols (pythiacées et autres que pythiacées)	Pulvérisation ou Irrigation (en plein)	BBCH 09 à BBCH 89	5 kg/ha en 1 application ou 3 kg/ha si renouvelé	–	–
	Plein champ		Goutte à goutte, pulvérisation sur le rang (en localisé) ou trempage des plants		3 kg/ha	–	–
	Sous abris		Pulvérisation ou Irrigation (en plein)		5 kg/ha en 1 application ou 3 kg/ha si renouvelé	–	–
	Sous abris		Goutte à goutte, pulvérisation sur le rang (en localisé) ou trempage des plants		3 kg/ha	–	–
	Sous abris		Dans le support de culture	BBCH 00	0,2 à 0,5 g/L (200 à 500 g/m3)	–	–

COMPATIBILITÉS : Pour tout mélange avec des produits phytopharmaceutiques, veuillez vous référer à la table de compatibilité.

PRESTOP AMM N°2120177. Composition : 1.10^8 UFC/g de *Clonostachys rosea* J1446. Formulation : WP (poudre mouillable). Classification du produit : sans classement – Contient *Clonostachys rosea* (anciennement *Gliocladium catenulatum*). Peut provoquer des réactions de sensibilisation – EUH401 : respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement – SP1 : ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes]. Produit de biocontrôle. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter www.phytodata.com. Détenteur de l'AMM : DANSTAR FERMENT AG, Poststrasse 30, Zug CH-6300 Suisse.

Détenteur de l'AMM : DANSTAR FERMENT A.G.

Poststrasse 30,
CH-6300 Zug
SUISSE

FRA-FR V04 02/2023

Microbial by nature

LALLEMAND